

MAIRIE DE CHATELUS

Le Bourg

03120 CHATELUS

Tel/fax : 04.70.55.01.79

Mail : mairie-chatelus@pays-allier.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres : L'An deux Mil dix,
En exercice : 10 le SAMEDI 27 novembre à 11h
Présents : 8 Les membres du Conseil Municipal de la Commune de
Absents : 2 CHATELUS, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la
convocation qui leur a été adressée par le Maire COLAS
Philippe.
Date de convocation du Conseil : 19 novembre 2010
PRESENTS : Mmes et Mrs LALLIAS Michel, COTTE
Sandrine, MASSE Jeannine, CAMBON Alain, VINCENT
Jacqueline, GEORGES Marie-Hélène, MONIER Philippe.
Absent : Mme CAMBON Irène.
Excusé : M. VIDET Roland
Secrétaire de séance : Mme COTTE Sandrine.

Objet de la délibération : Mise à 2x2 voies de la RCEA

Pour la mise à niveau de la Route Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 % correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.
- la mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.
- une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures des transports . Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71-A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.
- un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aire de service et d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

- Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal de la commune de CHATELUS réuni le 27 novembre 2010 déclare :
- l'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier
 - déclare par 2 voix pour et 6 contre un accord avec la procédure de concession

Cependant, le Conseil Municipal s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme en Mairie le 10/02/2011

Le Maire,



ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES
DEPOT EN SOUS-PREFECTURE
LE 11/12/11
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 27/11/10
Le Maire,

